

Article 1 - Objet :

Ce concours est organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien technique de Fibois France et financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il a vocation à mettre en avant les bois français et savoir-faire des entreprises régionales, par la valeur ajoutée que le design apporte aux entreprises de la filière bois.

En déposant votre dossier de candidature, vous participez non seulement au concours régional «Design et Bois Français» d’Auvergne-Rhône-Alpes, mais vous répondez également à l’Appel à Projet pour tenter d’être exposé sur la Paris Design Week 2022 !

Les projets déposés seront présélectionnés par un jury régional (art.4a). Ils pourront aussi être mis en valeur sur des évènements régionaux et bénéficieront d’une mise en lumière par des relations presse.

Un jury national (art. 4b) sélectionnera les pièces qui seront présentées lors de la Paris Design Week, évènement international et rendez-vous incontournable du design (*)

Article 2 – Eligibilité :

Le concours est ouvert aux designers, entreprises de première et seconde transformation, étudiants ou jeunes diplômés des écoles de design implantées dans la région.

Chaque candidat.e ou équipe candidate devra déposer un projet valorisant les bois régionaux, réalisé depuis moins de 3 ans et commercialisable.

Le/la designer peut être soit intégré.e à l’entreprise soit mandaté.e / accompagné.e pour un projet.

Pour participer, les entreprises candidates doivent être à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

Pour les étudiants et les jeunes diplômés, une candidature en équipe avec une entreprise est particulièrement recommandée.

Article 3 – dossier de candidature et inscription :

Il devra comprendre, à minima :

- le formulaire de dossier de candidature dûment rempli

<https://framaforms.org/concours-bois-francais-design-auvergne-rhone-alpes-2022-1646057623>

- un PDF exposant le projet dans son ensemble. Il doit être au format paysage et composé de 5 planches maximum (10 Mo max). Ce document contiendra :
 - la présentation du projet et de son contexte,
 - une fiche synthèse de présentation du projet (1 page maximum), comprenant notamment une description de 800 mots, les dimensions hors tout du projet, les essences de bois employées et leur provenance
 - une mise en situation ou un scénario d’usage pour expliquer son fonctionnement et son utilité,

- un bilan environnemental de l'innovation, pour permettre de dégager les bénéfices environnementaux attendus, en particulier sur l'utilisation de bois régionaux.
- 5 visuels significatifs du projet (photos, images 3D, esquisses), format jpeg 300dpi (5 Mo max par fichier).

Le dossier devra être déposé avant le 1^{er} mai, minuit, à l'adresse suivante :

n.dasilva@fibois-aura.org

Article 4a – Jury :

Fibois AuRA partenaire de l'évènement constituera son propre jury, composé de manière paritaire par des représentants d'institutionnels, de professionnels du design et de la filière bois. Le jury étudiera les projets et les classera selon les critères d'évaluation suivants :

- Qualité de la présentation
- Originalité et qualité de la démarche design
- Innovation
- Capacité de répliquabilité et diffusion
- Impact socio-économique et environnemental
- Réussite du projet

En Auvergne-Rhône-Alpes, une bonification sera attribuée pour les projets permettant de valoriser les feuillus et le sapin pectiné.

Chaque jury régional ne retiendra que les 3 meilleures candidatures. Le jury régional est souverain et n'aura pas à motiver ses décisions.

Article 4b- Jury national :

Il est constitué d'un.e représentant.e de chaque région et sera présidé par E. De La Rochère directeur Fibois CVL et Pia Monnier Wood, commissaire de l'exposition, qui disposeront de voix prépondérantes.

Article 5 – Communication :

Régional :

Les lauréats bénéficieront d'une communication appuyée par le biais des différents outils de l'interprofession et de son réseau d'interprofessions territoriales : campagne presse, relais sur les réseaux sociaux et dans nos newsletters, publication dans les pages innovation du magazine « Mention Bois » (Découvrez Mention Bois sur [ce lien](#) !), etc.

Le palmarès des 3 projets lauréats sera présenté au public pour valoriser ces savoir-faire et les soumettre au vote du public. Une mention coup de cœur sera attribuée par le public.

National :

Les projets retenus par le jury national seront exposés à la Paris Design week (*) (***) avec parution dans les médias dédiés et bénéficieront de relais vers la presse et les institutionnels.

Article 6 – Obligation des candidats sélectionnés pour la Paris Design Week :

Les candidats et lauréats au concours s'engagent à :

- répondre aux demandes d'information de la part de l'interprofession Fibois AuRA ou de l'organisateur de l'exposition à la Paris Design Week ;
- autoriser Fibois France à publier le nom, logo et adresse de l'entreprise et la description non confidentielle des projets dans le cadre des actions de communication liées au concours, y compris sur le site internet de Fibois France et des Fibois régionaux ;
- prendre les dispositions les plus appropriées en matière de protection des droits de la propriété intellectuelle
- donner à la demande de Fibois toute information sur le devenir du projet récompensé
- livrer l'objet lauréat le 7* septembre 2022 sur le lieu de l'exposition (en attente de confirmation) et venir le récupérer par ses propres moyens le 19* septembre au plus tard.

Article 7 – Calendrier :

- 1^{er} mars : lancement des candidatures
- 1^{er} mai : Clôture des candidatures
- 10 mai : Jury régional et lancement du vote du public régional
- Courant mai : jury national
- 26 mai : Communication des éléments pour le service presse de la PDW
- 30 juin : Clôture du vote du public régional
- 9 au 18** septembre : exposition

*date de fin et lieu en attente de confirmation

** le thème de l'exposition se fera en fonction du lieu d'exposition et du thème de la PDW